

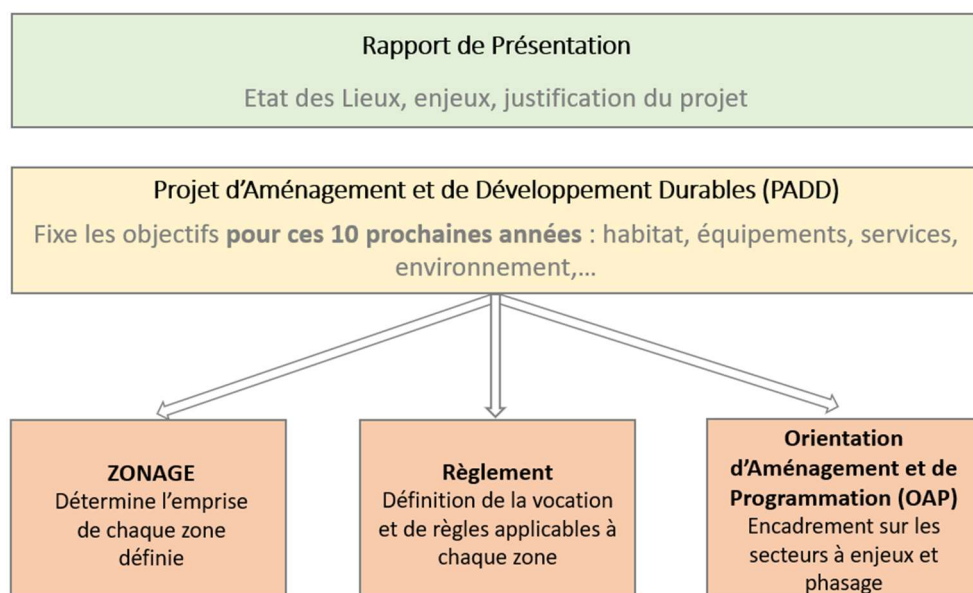
Où en est l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ?

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Bourg-Lastic a été engagée en 2021.

Depuis le lancement de cette étude, un diagnostic du territoire a été réalisé, qui aborde tous les thèmes propres à la commune : son évolution démographique et urbaine, son économie, ses caractéristiques paysagères et environnementales, son patrimoine, etc...

Ce diagnostic du territoire a permis aux élus de travailler sur une projection de ce que la commune de Bourg-Lastic pourrait être à une échéance de 10 ans.

Cette projection est formalisée sous la forme d'un « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » (PADD). Le PADD constitue le fil conducteur du PLU. Il permettra notamment de définir le zonage et le règlement.



Synoptique de l'étude de PLU

Une réunion de concertation sera organisée le lundi 2 Juin 2025 à 18h00 dans la salle des fêtes

pour présenter l'avancement de l'élaboration du PLU et échanger avec vous sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Vous êtes bien entendu cordialement invités à y participer !

Nous vous rappelons que la concertation porte sur l'intérêt général et non sur les intérêts privés qui ne peuvent être pris en considération dans le cadre de la concertation. Les remarques sur des intérêts privés relèvent de l'enquête publique qui interviendra en fin de procédure (la date vous sera communiquée le moment venu).

Dans le cadre de la concertation, un registre est également à votre disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels si vous souhaitez faire part de vos réflexions ou de vos remarques d'intérêt général.